

On remarque, dans l'acte d'accusation, le passage de la lettre adressée à M. Rogard père, par l'assassin... On avait, en effet, que M. Rogard qui avait habité longtemps les Indes, où il s'est marié, du reste, et où est né le petit Marius, y avait connu dans sa jeunesse une femme indigène, dont il avait eu un enfant. On eut un moment que c'était cet enfant devenu homme qui avait fait le voyage des Indes, pour venir venger l'abandon de sa mère.

L'arrestation et les aveux de Jough ont fait tomber toutes ces suppositions. De Jough, en effet, est né à La Haye, et il ne connaissait la famille Rogard que parce que sa mère et Mme Rogard avaient été élevées dans la même pension et se rencontraient quelquefois chez des amis communs.

Sur une table, devant le bureau de la cour, se trouvent les pièces à conviction; ce sont les vêtements de la victime: une petite veste grise percée de coups de poignard, deux linges ensanglantés, une petite paire de bottes, le calepin qui contenait ses devoirs de classe, la canne à épée qui a servi au crime, les souliers que portait l'assassin et dont les empreintes ont été relevées dans les dunes.

Le nombre des témoins cités est de cinquante-deux. La cour n'a pas fait comparaître les parents de la victime, par un sentiment généreux qu'on approuvera. Le témoin dont le nom produit le plus de sensation, est Auguste Musquetier, l'ami de l'accusé, celui qui l'a défendu. Mais vous avez-ils après que les témoins se sont retirés, M. le président précède à l'interrogatoire de l'accusé:

D. Quel âge avez-vous quand vous avez perdu votre père? — R. Dix-huit ans.  
D. Alliez-vous encore à l'école quand il est mort? — R. Non, monsieur.  
D. Vous avez été soldat? — R. Oui, je me suis engagé au corps des grenadiers à cheval en mars 1871, j'ai demandé à partir pour l'Inde, dans l'espoir que le service des colonies me permettrait d'avoir un avancement plus rapide. Mais je suis tombé malade au bout de dix mois et j'ai dû revenir en Europe.

D. N'avez-vous pas été pensionné? — R. Oui, comme sous-officier; on m'a accordé une pension de 150 francs.  
D. Ce n'était pas la fortune. Avez-vous d'autres moyens d'existence? — R. J'ai sollicité et obtenu une place de commis au ministère des colonies, mais je ne devais toucher d'abord que 10 florins par mois.

D. Quelle était votre position financière au mois de septembre 1871? — R. J'avais environ 40 florins; il me revenait 30 florins de la part de mon père, puis 20 florins que me devait un sieur Wigners. J'ai touché ces 20 florins le 15 septembre 1871, mais, quand j'ai acheté un ulster dont j'avais besoin, il ne me resta plus que 72 florins.  
D. C'est la somme qu'on a trouvée sur vous quand on vous a arrêté. Mais vous avez le nécessaire chez votre mère?

L'accusé (très-ému). — Non, monsieur, ma mère avait une petite somme, mais elle ne m'a rien donné. C'est ce qui m'a donné l'idée.  
D. Achevez. Vous avez voulu assurer l'avenir de votre mère en vous procurant une façon criminelle une somme de 75,000 florins? — R. Oui, après cela, je comptais repartir pour l'Inde.  
D. Vous devez comprendre maintenant combien cette idée était horrible! Comment avez-vous été amené à concevoir un pareil projet?

L'accusé baisse la tête et ne répond pas.  
D. N'avez-vous pas lu des romans? — R. Oui.  
D. Un roman surtout... les *Deux Mères*, et c'est ce qui vous a inspiré.  
L'accusé (vivement). — Oui, oui, c'est cela.  
D. Vous connaissez les *Deux Mères*? — R. Oui, j'en ai lu un chapitre. On y parle d'un homme qui a tué son père.  
D. Vous n'avez jamais parlé à aucun membre de la famille Rogard? — R. Jamais.  
D. Vous n'avez aucun mot de plainte, de vengeance contre eux? — R. Avec effroi, aucun.

D. Votre projet en est d'autant plus criminel. Vous avez oublié que Dieu vous voyait et vous punirait!  
L'accusé garde le silence.  
M. le président. — Alors, vous êtes allé à la recherche, cet enfant qui ne vous avait jamais rien fait, la joie de sa famille... vous l'avez conduit dans les dunes, là, vous l'avez garroté, tué... Est-ce vrai? vous persistez dans vos aveux?  
L'accusé, très-agit. — Oui, monsieur.  
M. le président. — C'est bien. Asseyez-vous.

On entend une série de témoins qui déposent de petits faits connus. C'est le cocher qui a conduit de Jough le jour du crime; c'est le maître d'école chez qui on est allé chercher l'enfant; ce sont les médecins légistes et les agents de police; le garçon de café qui a servi le papier pour écrire la lettre comminatoire, le facteur qui l'a remis à domicile.  
Tous ces témoins n'apprennent rien de neuf et leur déposition n'a plus qu'un intérêt juridique que les aveux de l'accusé.  
Un seul témoin obtient un succès de curiosité. Le sergent Musquetier est félicité par la Cour du service qu'il a rendu à la société, en dénonçant l'auteur d'un crime qui avait si profondément ému l'opinion publique.

Le jugement ne sera pas rendu avant jeudi.

**AUGMENTATION DES DROITS D'IMPORTATION EN RUSSIE**  
Saint-Petersbourg, 26 décembre.  
L'augmentation des droits d'importation de 10 0/0 pour tous les marchandises étrangères, a été adoptée.  
Les décisions à ce sujet, qui vont être incessamment publiées, ainsi que celles relatives à la réduction des droits d'importation sur le sel, entreront en vigueur avec la nouvelle année.

**UN DÉMÊTÉ**  
On dément officiellement la découverte annoncée par le *Hérauld*, d'une mine creusée par le parcours de la ligne Loussovo-Sébastopol.  
**TREMBLEMENT DE TERRE**  
Des dépêches reçues de Kichruff et d'Odessa, annoncent qu'hier 25, à sept heures du soir, on a ressenti dans ces deux localités, une secousse de tremblement de terre assez violente qui a duré une seconde.

**NOUVELLES DU SOIR**  
Voici le texte du sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui:  
Loi sur la répression des crimes commis dans l'intérieur des prisons.  
Décret portant création de trois justices de paix en Algérie.  
Décret nommant des juges de paix et des suppléants en Algérie.  
Décrets portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.  
Arrêté relatif au certificat d'études primaires.

**RÉUNION DE LA GAUCHE RÉPUBLICAINE**  
Paris, 27 décembre.  
Une quarantaine de membres de la gauche républicaine se sont réunis hier au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Devès. Ils ont décidé de suivre le ministère et de voter avec lui la rédaction du Sénat.

**INAUGURATION DE LA STATUE DE DENIS PAPIN**  
Hier, au milieu d'une grande affluence, a eu lieu, au Conservatoire des arts et métiers, l'inauguration de la statue de Denis Papin.  
C'est dans la salle des machines que se trouve placée la statue de Millet.  
Parmi les personnes qui assistaient à cette fête, on remarquait M. Tirard, ministre du commerce.

**PETITE BOURSE DU 26 DÉCEMBRE**  
5 0/0 119, 33 20, 21. — Italien 88, 20. — Turc 12, 50. — Extérieure 21 3/4. — Egypte 375. — Banque ottomane 531 87, 532, 50, 531, 25. — Hongrois 97 1/8, 96 5/16. — Fonderie algérienne 640, 639, 640. — Lombards 215 62, 216, 25.  
Ferme.

**Dépêches Télégraphiques (Service particulier)**  
**ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL**  
Sedan, 26 décembre.  
M. Benoît, candidat de gauche, 1843 voix élu.  
M. Evain, candidat de droite, 1391.

**INONDATIONS DANS L'ILE DE CHYPRE**  
Nessie, (Chypre), 26 décembre.  
A la suite des pluies torrentielles, on signale des inondations dans toutes les parties de l'île de Chypre.  
A Limesol, le fleuve a débordé avec violence: 60 maisons ont été détruites, 8 personnes ont péri.

**LA GUERRE DU CAP**  
Durban (Natal), 26 décembre.  
Un fonctionnaire qui arrive de Middleburg à Newcastle raconte que les Boers ont tiré sur le détachement du 94<sup>e</sup> d'infanterie au moment où ils allaient braver le drapeau parlementaire. Il évalue le nombre des morts et des blessés à 200 environ.  
Le télégraphe est coupé entre Standerton et la frontière.

**L'ARBITRAGE EUROPÉEN**  
Athènes, 25 décembre.  
Les ambassadeurs des puissances ont sondé le gouvernement hellénique, sans toutefois faire aucune proposition en ce qui concerne la question d'un arbitrage européen.  
M. Comoundouros, après avoir exposé l'état réel des choses, a répondu que la Grèce ne pouvait pas s'écarter de la décision unanime des grandes puissances, décision prise dans la conférence de Berlin.

Bien que la Porte ait refusé l'arbitrage, l'Angleterre proposera la réunion d'une nouvelle conférence à laquelle prendraient part des délégués de la Turquie et de la Grèce.  
Rome, 26 décembre.  
Le *Diritto* publie la dépêche suivante envoyée d'Athènes, à la date du 15 décembre:  
M. Comoundouros a eu une longue entrevue avec un diplomate qui lui demandait des informations sur la question de l'arbitrage. M. Comoundouros, tout en se réservant de répondre catégoriquement lorsque les puissances lui feront une proposition officielle, a laissé comprendre que la Grèce serait décidée à n'accepter aucun arbitrage qui pourrait diminuer les concessions faites à cette puissance par le traité de Berlin.

Constantinople, 26 décembre.  
Le bruit court que la Porte envisage une nouvelle circulaire renforçant de nouvelles propositions concernant le mode de solution de la question hellénique.  
La Porte proposerait de nommer une commission européenne qui se rendrait à la frontière, et de provoquer une conférence des puissances qui statuerait que la circulaire ne toucherait pas à la question d'arbitrage.

**DERNIÈRE HEURE**  
**JUICIDE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE**  
Lausanne, 26 décembre.  
Le bruit court que M. Anderwerth, président de la confédération suisse pour 1881 est mort hier soir à Berne.  
Lausanne, 27 décembre.  
La mort de M. Anderwerth, président de la Confédération suisse pour 1881 est confirmée. M. Anderwerth s'est suicidé. Il s'est tiré un coup de pistolet.  
Il souffrait depuis quelques mois de fréquentes névralgies qui étaient aggravées par des attaques violentes de la Presse. Le jour de sa mort, il avait reçu plusieurs numéros de divers journaux publiant des attaques très vives contre lui.  
M. Anderwerth a laissé une lettre portant

ces mots: « Vous voulez une victime, que voilà... »  
Celle mort a produit une impression douloureuse dans toute la Suisse.  
Les obsèques de M. Anderwerth auront lieu samedi sans caractère officiel.

**SÉNAT**  
(Service télégraphique particulier)  
Séances du 27 décembre  
PRÉSIDENT DE M. LÉON SAY  
La séance s'ouvre à 4 heures.  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.  
Le Sénat adopte les projets de lois ci-dessous:  
1<sup>o</sup> Projet de loi ayant pour objet la perception de deux surtaxes sur les vins et sur les alcools à l'octroi de Maugebe (Nord).  
2<sup>o</sup> Projet de loi ayant pour objet la prorogation d'une surtaxe sur les spiritueux à l'octroi de Comquet (Finistère).  
3<sup>o</sup> Projet de loi ayant pour objet la prorogation de la surtaxe établie sur les spiritueux à l'octroi de Lesnevén (Finistère).  
4<sup>o</sup> Projet de loi ayant pour objet la perception de surtaxes sur les vins et sur les spiritueux à l'octroi de Belfort (Haut-Rhin).  
5<sup>o</sup> Projet de loi tendant à autoriser le département de Lot-et-Garonne à contracter un emprunt pour la construction d'une école normale d'instituteurs.  
6<sup>o</sup> Projet de loi tendant à autoriser le département de Lot-et-Garonne à contracter un emprunt pour la construction d'une école normale d'instituteurs.  
7<sup>o</sup> Projet de loi ayant pour objet la prorogation de la perception du droit d'octroi sur les spiritueux dans la banlieue de Paris.

Sur des observations présentées par M. de Gavardie, le Sénat renvoie pour être discuté pendant le cours de la séance le projet de loi ayant pour objet la perception de surtaxes sur les vins, sur les cidres, poirées et byzants, sur les alcools, sur les huiles d'olive, fruits à l'huile, huiles parfumées et sur les huiles de toutes espèces autres que les huiles minérales à l'octroi de Paris.  
Le Sénat procède ensuite à la discussion du projet de loi, adopté par la chambre des députés, tendant: 1<sup>o</sup> à autoriser le ministre de l'intérieur et des cultes à acquiescer moyennant le prix de 1,000,000 francs un immeuble et le matériel nécessaire à l'impression du *Journal officiel*; 2<sup>o</sup> à ouvrir au même ministre, sur le budget de 1880, un crédit extraordinaire de 1,750,000 francs destiné à solder cette acquisition et les frais, et à pourvoir aux frais de réfection partielle du matériel; 3<sup>o</sup> à ouvrir au même ministre, sur le budget de 1881, divers crédits supplémentaires pour les dépenses d'exploitation en régie du *Journal officiel*; 4<sup>o</sup> à inscrire les prévisions des recettes au budget ordinaire.

Ce projet est adopté à l'unanimité de 233 votants.  
M. de Fallières, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, répond à une demande de M. de Gavardie, dit que le prix de l'abonnement au *Journal officiel* reste le même; que l'impression du compte-rendu des séances du Sénat aura lieu au Sénat et que la partie attribuable à la littérature et à la critique disparaîtra pour céder la place à la publication de documents historiques.  
M. de Gavardie parle sur un fait personnel et se défend d'être un homme de parti.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
(Service télégraphique particulier)  
Séances du 27 décembre  
Présidence de M. GAMBETTA  
La séance s'ouvre à 2 heures.  
M. Magnin, ministre des finances, dépose sur le bureau le projet du budget des recettes, adopté par le Sénat.  
Ce projet est immédiatement renvoyé à l'examen de la commission du budget, qui se retire pour délibérer.

**M. DE GIRARDIN A LA TRIBUNE**  
M. Emile de Girardin, monte à la tribune. (Mouvement d'attention.) Il lit une déclaration par laquelle il signale un article de journal l'accusant d'être le chef des espions prussiens. Il ajoute « qu'il aurait dédaigné cette attaque si elle n'était pas d'un député, promoteur de l'enquête de Cussy ».

M. Laisant, prenant la parole pour un fait personnel, dit qu'il vient répondre par l'organe de la tribune pour M. de Girardin, mais pour la Chambre.  
**Bulletin du Commerce**  
**LAINES**  
COURS MOYEN DES PEIGNES & DES BLOUSES DES MARCHÉS DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

Désignation	Cours p.		Cours d. 27 déc.	
	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.
Colza	67	19	23	17 2/8
Colza épurée	73	23	25	19
Lin g.	61	24	25 1/2	28 50
Lin s. étran.	60	22 50	24	27 75
Caméline	59	19	17	17 50
Chanvre	57	19	17	17 50

Désignation	Cours p.		Cours d. 27 déc.	
	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.
Sucres ind. bl. n. 3	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 1	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 2	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 3	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 4	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 5	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 6	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 7	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 8	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 9	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 10	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 11	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 12	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 13	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 14	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 15	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 16	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 17	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 18	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 19	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 20	64 50	64 50	64 50	64 50

Désignation	Cours p.		Cours d. 27 déc.	
	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.
Argent monnayé et lingots	1,777,932	1,777,932	1,777,932	1,777,932
Effets échus hier à recevoir	163,336	163,336	163,336	163,336
Portefeuille de Paris: Commerce	421,781,783	421,781,783	421,781,783	421,781,783
Avances sur lingots et monnaies	505,378,250	505,378,250	505,378,250	505,378,250
Avances sur titres	11,984,900	11,984,900	11,984,900	11,984,900
Avances à l'Etat	90,000,000	90,000,000	90,000,000	90,000,000
Rente de la réserve	12,950,750	12,950,750	12,950,750	12,950,750
Rentes disponibles	92,500,000	92,500,000	92,500,000	92,500,000
Rentes immobilisées	100,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000
Hôtel et mobilier de la Banque	4,000,000	4,000,000	4,000,000	4,000,000
Immeubles des succursales	6,095,162	6,095,162	6,095,162	6,095,162
Dépenses d'administration	4,311,932	4,311,932	4,311,932	4,311,932
Emploi de la réserve spéciale	1,300,000	1,300,000	1,300,000	1,300,000
Comptes italiennes en dépôt	61,730,811	61,730,811	61,730,811	61,730,811
Divers	28,685,198	28,685,198	28,685,198	28,685,198
			3,271,596,039	3,271,596,039

**Bilan de la Banque de France**  
Le 23 décembre 1880, au matin  
ACTIF  
Argent monnayé et lingots 1,777,932,199 50  
Effets échus hier à recevoir 163,336 19  
Portefeuille de Paris: Commerce 421,781,783 86  
Avances sur lingots et monnaies 505,378,250 ..  
Avances sur titres 11,984,900 ..  
Avances à l'Etat 90,000,000 ..  
Rente de la réserve 12,950,750 14  
Rentes disponibles 92,500,000 38  
Rentes immobilisées 100,000,000 ..  
Hôtel et mobilier de la Banque 4,000,000 ..  
Immeubles des succursales 6,095,162 ..  
Dépenses d'administration 4,311,932 49  
Emploi de la réserve spéciale 1,300,000 ..  
Comptes italiennes en dépôt 61,730,811 90  
Divers 28,685,198 47  
3,271,596,039 93

**PASSIF**  
Capital de la Banque 182,500,000 ..  
Réserves en addition au capital 8,002,313 34  
Réserve mobilière 22,105,750 14  
Réserve immobilière 4,000,000 ..  
Réserve spéciale 10,300,000 ..  
Billets au porteur en circulation 2,998,830,165 ..  
Arrangés de valeurs transférées ou déposées 3,697,685 41  
Billets à ordre et récépissés 39,528,399 69  
Comptes courants au Trésor 123 6 145 18  
Comptes courants 413,851,709 93  
Dividendes à payer 1,363,416 ..  
Effets non échus à recevoir 315,408 18  
Escomptes et intérêts divers 14,595,810 93  
Réserve pour le dernier semestre 1,182,913 41

**Dépêches télégraphiques. — Service spécial**  
**COTONS**  
Le Havre, 26 déc. 11 h. 45 m.  
Ventes 400 b. Ce chiffre paraît à première vue assez élevé, car nous sommes dans un jour de fête. Mais une grande partie des ventes conclues ce matin étaient déjà arrêtées vendredi. Les prix sont inchangés; décembre est tenu 79,50.

Arrivages: *Lechater* de New-Orléans avec 400 balles, — *Ranchey* de Charleston avec 4300 b. — *Anglo-British* avec 4000 b. et *Goodway* avec 5,229 b. de la nouvelle Orléans.  
New-York, 27 décembre.  
Change sur Londres 4,79 5/8; change sur Paris 120 1/2.  
Café good fair, (la livre) 12 3/4, 13 1/2.  
Café good Cargoes, (la livre) 13 3/4, 14 1/2.  
Ferme.

**BOURSE DE LILLE DU 27 DÉCEMBRE**  
Bullie se rapproche tous les jours du cours de 1600 fr. En quatre jours cette valeur a haussé de 80 francs, on l'a coté 1375 fr.; à la clôture du marché on l'offrait à 1380 fr. *Douvrer* est en baisse de 300 fr. *Asincoart* est très faible à 388,75.  
La réunion des actionnaires des mines de *Perlay* a eu lieu le 23 courant, ainsi que nous l'avions annoncé. Le résultat a été moins satisfaisant qu'on s'était en droit de l'espérer, il ressort des résumés que nous citons que nous nous sommes donné que ce charbonnage sera prochainement mis en vente sur la base à prix de 6,800,000 francs.  
Une compagnie de rachat s'est formée et a déjà réuni une somme de quatre millions.  
*Kely* est offert à 300 fr. et demandé à 295 *Vendin* est dans les mêmes conditions.  
*Vicoigne, Aniche, Courcelles, et Courrières* ont été offerts inutilement. Il y a acheteur à 140 k. fut compris, on demande 220 frs. de cette valeur. *Lys* est également demandé et offert, sans résultats.

**COURS COMMERCIAUX DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE**  
24 heures cours de 3 h. du soir. — Huile de colza, 100 k., fut compris, esc. 1 et 2 1/2. Disponible, 72 50; courant, 72 50 75; 2<sup>e</sup> janvier, 72 50; premiers, 71 75; 4 de mai, 75 25. — Huiles de lin, 100 k., fut compris, esc. 1 et 2 1/2. Disponible, 61 25; courant, 61 25 75; 2<sup>e</sup> janvier, 61 25; premiers, 61 25; 4 de mai, 68 50. — Spiritueux 3/6 net sans esc., esc. 1 1/2. Disponible, 49 50; courant, 49 50; premiers, 49 50; 4 de mai, 50 25. — Sucres blancs n. 3, 100 k., net tout compris, esc. 1/4 0/0. Disponible, 65 64 5/8; courant, 65 61 1/2; 2<sup>e</sup> janvier, 65 61 1/2; premiers, 65 61 1/2; 4 de mai, 68 50. — Sucres raffinés, disponible, 114 50; courant, 114 50; premiers, 114 50; 4 de mai, 117 50. — Farines supérieures, par 159 k., toile comp. 1/2 0/0. Disponible, 39 75; courant, 39 75; premiers, 39 75; 4 de mai, 42 50. — Farines inférieures, par 159 k., toile comp. 1/2 0/0. Disponible, 38 75; courant, 38 75; premiers, 38 75; 4 de mai, 41 50. — Blés 75 k. à l'hect. 100 k., net sans esc., au comptant. Courant, 28 50; janvier, 28 50; 4 premiers, 28 50; 4 de mai, 29 50. — Seigles, 75 k. à l'hect. 100 k., net sans esc., au comptant. Courant, 21 60; janvier, 21 60; 4 premiers, 22 50; 4 de mai, 22 50. — Marques Darbaj, 64 50.

**PARIS, 27 DÉCEMBRE. — Dépêche de 4 h. 1/2.**  
— HUILE DE COLZA. Courant, 72 50; 2<sup>e</sup> janvier, 72 50; 4 premiers, 73 75; 4 de mai, 75 25.  
— HUILE DE LIN. Courant, 61 25; 2<sup>e</sup> janvier, 61 25; 4 premiers, 61 25; 4 de mai, 68 50.  
— SUCRES BRUTS. 88 degrés disp. 65 62 1/2; 2<sup>e</sup> janvier, 65 61 1/2; premiers, 65 61 1/2; 4 de mai, 68 50.  
— SUCRES RAFFINÉS. Courant, 114 50; 2<sup>e</sup> janvier, 114 50; premiers, 114 50; 4 de mai, 117 50.  
— FARINES SUPÉRIEURES. Courant, 39 75; 2<sup>e</sup> janvier, 39 75; premiers, 39 75; 4 de mai, 42 50.  
— FARINES INFÉRIEURES. Courant, 38 75; 2<sup>e</sup> janvier, 38 75; premiers, 38 75; 4 de mai, 41 50.  
— BLÉS. Courant, 28 50; 2<sup>e</sup> janvier, 28 50; premiers, 28 50; 4 de mai, 29 50.  
— SEIGLES. Courant, 21 60; 2<sup>e</sup> janvier, 21 60; premiers, 22 50; 4 de mai, 22 50.  
— MARCHÉS DE L'ÉTRANGER. — Londres, 27 décembre. — HUILE DE COLZA. Courant, 11 1/2; 2<sup>e</sup> janvier, 11 1/2; premiers, 11 1/2; 4 de mai, 12 1/2.  
— HUILE DE LIN. Courant, 10 1/2; 2<sup>e</sup> janvier, 10 1/2; premiers, 10 1/2; 4 de mai, 11 1/2.  
— SUCRES BRUTS. 88 degrés disp. 65 62 1/2; 2<sup>e</sup> janvier, 65 61 1/2; premiers, 65 61 1/2; 4 de mai, 68 50.  
— SUCRES RAFFINÉS. Courant, 114 50; 2<sup>e</sup> janvier, 114 50; premiers, 114 50; 4 de mai, 117 50.  
— FARINES SUPÉRIEURES. Courant, 39 75; 2<sup>e</sup> janvier, 39 75; premiers, 39 75; 4 de mai, 42 50.  
— FARINES INFÉRIEURES. Courant, 38 75; 2<sup>e</sup> janvier, 38 75; premiers, 38 75; 4 de mai, 41 50.  
— BLÉS. Courant, 28 50; 2<sup>e</sup> janvier, 28 50; premiers, 28 50; 4 de mai, 29 50.  
— SEIGLES. Courant, 21 60; 2<sup>e</sup> janvier, 21 60; premiers, 22 50; 4 de mai, 22 50.

Désignation	Cours p.		Cours d. 27 déc.	
	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.
Crespin-L. Anzi.	52 50	52 50	52 50	52 50
Marly.	75	75	75	75
Amilly.	120	120	120	120
Ca. Com. Calais.	1015	1015	1015	1015

Désignation	Cours p.		Cours d. 27 déc.	
	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.	27 déc.	1 <sup>er</sup> janv.
Sucres ind. bl. n. 3	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 1	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 2	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 3	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 4	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 5	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 6	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 7	64 50	64 50	64 50	64 50
— n. 8	64 50	64 50	64 50	64 50